



Lettre mensuelle

Le 5 mars 2024

Les marchés actions et obligataires ont suivi des chemins différents au mois de février avec les actions tirées par les bons résultats des entreprises en Europe et aux États-Unis tandis que le marché obligataire baissait sur des chiffres d'inflation qui poursuivent leur repli mais décalent un peu le calendrier et l'ampleur de la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et en Europe. Le marché obligataire à haut rendement progressait en l'absence de dégradation de la conjoncture et grâce à un rendement embarqué élevé. Les marchés émergents progressaient timidement en l'absence de soutien du marché chinois toujours impacté par sa crise immobilière et la pression américaine. Le marché japonais poursuivait son envolée aidée par la faiblesse du yen.

Les fonds patrimoniaux et les allocations d'actifs ont peu performé souffrant temporairement de la pression des taux d'intérêt, de la moindre exposition aux actions américaines et d'une répartition de la performance des actions toujours concentrée aux États-Unis et en Europe.

Dans ce contexte, au mois de février, le poids des obligations a été légèrement remonté poursuivant notre objectif d'atteindre un point haut proche de 45% à la veille de la baisse des taux des banques centrales. Il s'établit à 43,5% en fin de mois.

La partie actions a été réduite de près de 4%, avec des ventes de 3% en Europe (France, Europe avec l'indice Stoxx 600 et le secteur automobile) et de 1% aux États-Unis (S&P 500 Hedged) sur les niveaux actuels pour finir le mois proche des 30%.

Enfin, la partie gestion alternative a été totalement cédée, l'attractivité de l'obligataire et la pression continue de Value For Money rendant cette classe d'actifs peu attractive. On continuera de suivre cette gestion notamment Exane Pléiade qui reste une des rares gestions capables de gérer les situations de crise à l'image de leur performance en 2020 et en 2022.

Au cours des prochaines semaines, des investissements sont probables sur la partie obligataire à Haut rendement en Europe tandis que sur les actions, le poids des petites valeurs européennes passera probablement à 6%. Les parties foncières cotées et actions émergentes pourraient également faire l'objet de nouveaux investissements suivant l'ampleur de la baisse des taux d'intérêt. En effet, même si le cycle économique et financier démarré en mars 2020 ne leur est guère favorable pour certaines raisons structurelles (faiblesse du marché des bureaux avec le télétravail par exemple) la baisse des taux d'intérêt favoriserait les foncières cotées et la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et du dollar oxygéneraient beaucoup de pays émergents sous pression depuis 4 ans.

Annexes

<u>Répartition par classe d'actifs</u>			<u>Tendances 2024</u>
Obligations		43,50%	+
	États	7,00%	=
	Investment Grade	7,00%	=
	Investment Grade - High Yield	6,00%	=
	High Yield	19,50%	+
	Convertible	4,00%	=
Actions		28,50%	+
	France	5,50%	=
	Zone Euro	12,00%	+
	Royaume-Uni	1,00%	=
	États-Unis - Hedged	6,00%	=
	Émergents	4,00%	=
Alternatif		0,00%	
	L/S - Fondamental - Europe 0%	0,00%	
	L/S - International - Arbitrage M&A 0%	0,00%	
Yens		7,50%	=
Monétaires		20,50%	-
	Total	100,00%	100,00%

*Certains fonds patrimoniaux et allocations d'actifs peuvent avoir des poids différents notamment sur les actions américaines

<u>Calendrier de la FED - 8 réunions par an</u>			<u>Calendrier de la BCE</u>	
	<u>Taux directeur</u>	<u>Variation</u>	<u>Taux directeur</u>	<u>Variation</u>
01-févr-23	4,50% - 4,75%	0,25%	2,50%	0,50%
22-mars-23	4,75% - 5,00%	0,25%	3,00%	0,50%
03-mai-23	5,00% - 5,25%	0,25%	3,25%	0,25%
14-juin-23	5,00% - 5,25%	0,00%	3,50%	0,25%
26-juil-23	5,25% - 5,50%	0,25%	3,75%	0,25%
20-sept-23	5,25% - 5,50%	-	4,00%	0,25%
01-nov-23	5,25% - 5,50%	-	4,00%	-
13-déc-23	5,25% - 5,50%	-	4,00%	-
31-janv-24	5,25% - 5,50%	-	4,00%	-
20-mars-24	5,25% - 5,50%	-	4,00%	-
01-mai-24				
12-juin-24				
31-juil-24				
18-sept-24				
07-nov-24				
18-déc-24				

Il est rappelé que les conseils et informations évoqués dans ce document ne sauraient engager la société CONSELLI et que l'utilisateur de ces conseils et informations en garde l'entière responsabilité.

Les titres vifs et les fonds sélectionnés ont fait l'objet d'une analyse approfondie de la stratégie, des performances, de la lecture des documents annuels, et d'un contact avec les sociétés.

La société CONSELLI ne perçoit aucune commission des émetteurs, banques, et sociétés de gestion qu'elle étudie et sélectionne.

La société CONSELLI ne possède pas, directement ou indirectement, de participation au capital d'une société de gestion

Achévé de rédiger le 5 mars 2024